

DEPARTEMENT DU RHONE
ARRONDISSEMENT DE LYON
CANTON DE LIMONEST
COMMUNE DE COLLONGES AU MONT D'OR

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Nombre de membres
En exercice : 11
Présents : 06
Votants : 07

L'an deux mille vingt-deux, le 15 septembre à dix-neuf heures, Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Collonges-au-Mont-d'Or
Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Alain GERMAIN, Président en exercice.
Date de convocation du Conseil d'Administration : 08 septembre 2022

PRESENTS : M GERMAIN, Mme BAILLOT, M AUSSENAC, Mme MOUTAMALLE
M. GOIFFON, Mme PERROT,

ABSENTES EXCUSEES : Mme LIGNEY (pouvoir à Mme Baillot), Mme ARNAUD, Mme GRANGE, Mme MAUPAS, Mme MOREL

Madame Arlette Baillot a été désignée secrétaire de séance.

Délibération N° 2022 /26 Actions de solidarité – Dispositif Noël des aînés 2022

Dans ses actions de solidarité et dans le cadre du Noël des aînés, il est demandé au conseil :
De se prononcer sur le principe d'offrir et de distribuer un ballotin de chocolats selon des critères d'attribution :

- Fixer à 75 ans l'âge minimum au 31/12/2022
- Habiter la commune.

Il est également demandé au Conseil d'administration :
De pouvoir offrir le ballotin de chocolats aux collongeards se trouvant en maison de retraite proche de la commune.

Il est prévu, à ce jour, 299 ballotins (202 pour les personnes seules et 97 les couples), contre 281 en 2021.
De mandater Monsieur le Président, aux fins de solliciter 2 à 3 établissements sur des propositions de ballotins.

Le budget prévisionnel dédié à ce dispositif a été fixé au maximum à 6 000.00 €.

Cette dépense sera imputée à l'article 6232 du budget 2022 du Centre Communal d'Action Sociale.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** des membres présents et représentés,

APPROUVE cette action selon les critères nommés cités ci-avant

Envoyé en préfecture le 27/09/2022

Reçu en préfecture le 27/09/2022

Affiché le

Berger
Levrault

et d'autres bénévoles sont sollicités
ID : 069-216900639-20220915-DELIBCCAS202226-DE

Les membres du Conseil d'Administration du CCAS, du Conseil Municipal
pour la distribution.

Fait et délibéré les jours, mois et an dessus,

Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
En mairie, le 16 septembre 2022

Le Président,
Monsieur Alain GERMAIN

